

**Mairie de CARLIPA**  
**Conseil Municipal**

**Compte-rendu de la séance du 2 avril 2015**

**Présents** : MM SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE – DESPLAS – GUYONNET et ARNAUD - Mmes ARIBAUD – BAUDA- CARPENTIER - OLIVIER et ROUQUET

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 / M14**

Conformément au compte de gestion dressé par le Percepteur de Bram, le compte administratif 2014 du budget général se solde par un excédent de fonctionnement de 329 840.94 € et un déficit d'investissement de 73 676.08 €.

**Affectation du résultat**

- Au 1068 – Investissement / Recettes 73 676.08 €
- Au 002 – Fonctionnement / Recettes 256 164.86 €

\* Le compte administratif de l'Atelier d'Accueil Boulangerie se solde par un déficit de fonctionnement de 1 050.01 € et un déficit d'investissement de 7 162.99 €.

**Affectation du résultat**

- Au 001 – Investissement / Dépenses 7 162.99 €
- Au 002 – Fonctionnement / Dépenses 1 050.01 €

\*Le compte administratif du CCAS se solde par un excédent de fonctionnement de 1740.46 €.

Les comptes administratifs 2014 / M14 sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 / M49 – Eau et Assainissement**

Conformément au compte de gestion dressé par le Percepteur de Bram, le compte administratif 2014 / M49 – Eau et Assainissement se solde par un excédent d'exploitation de 62 313.89 € et un déficit d'investissement de 11 348.94 €.

**Affectation du résultat**

- Au 1068 – Investissement / Recettes 11 348.94 €
- Au 002 – Exploitation / Recettes 50 964.95 €

Le compte administratif 2014 / M49 – Eau et Assainissement est voté à l'unanimité par l'assemblée.

**VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES**

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2015 les taux de l'année 2014.

Ils sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 26.24 %
- Taxe foncier bâti : 28.78 %
- Taxe foncier non bâti : 108.13 %

Le produit fiscal attendu pour l'année 2015 est de 140 208 €.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Les élus décident des montants alloués aux différentes associations. Ces montants seront inscrits au budget 2015.

A noter : Bernard OLIVIER, Président de l'Association Carlip'animations, ne prend pas part au vote la subvention allouée à cette association.

**ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Bernard OLIVIER, adjoint, présente les grandes lignes des budgets prévisionnels qui seront votés le 9 avril prochain.

\* Jean-François PENNAVAYRE, adjoint, donne un compte-rendu de la réunion de chantier de la station d'épuration qui a eu lieu ce matin.

\* le Syaden procédera, à la demande du conseil municipal, à un diagnostic de l'éclairage public. Il convient de prendre une délibération afin de signer la convention et de désigner 2 délégués du conseil municipal.

Sont désignés Jean-François PENNAVAYRE et Roger ARNAUD.

\* projet d'aménagement de voirie : mise en place de ralentisseurs.

- Séance levée à 23h30 -

Vu pour être affiché le 3 avril 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,  
Serge SERRANO

